Aux personnes engagées dans l’accompagnement spirituel et religieux

Cher collaborateur, chère collaboratrice,

Nous avons la joie de vous annoncer la naissance, ce 17 mars 2025, de **l’association francophone des accompagnants spirituels et religieux professionnels en milieu de soin, en abrégé ASPIRE**.

Cette association a pour objectif de contribuer à la professionnalisation et à l’intégration des accompagnants spirituels dans les soins à la personne, en particulier les soins de santé, en partenariat et synergie avec l’association professionnelle flamande qui a vu le jour en 2012 et dispose donc déjà d’une longue expérience.

**Public cible**

* Vous qui êtes engagés dans un travail d’accompagnement spirituel en milieu de soin : hôpital, maison de repos (et de soins) ou institution d’hébergement ;
* Vous qui participez à la formation des accompagnants spirituels et à leur nomination et suivez leur engagement professionnel ;
* Vous qui êtes professionnels en milieu de soin et sensibles à l’importance de l’accompagnement spirituel auprès des patients, familles, résidents ;
* Vous qui êtes membres des directions des institutions de soins.

**Se mettre ensemble, pourquoi et pour quoi ?**

Parce que ensemble, on est plus fort et on va plus loin.

**Constats**

* le caractère compliqué de la procédure de demande d’accompagnement spirituel qui ne tient pas compte des besoins et de l’état des bénéficiaires de soins le plus souvent en situation de précarité et de vulnérabilité ;
* le caractère désuet et largement inopérant de la règlementation concernant l’assistance morale, religieuse et philosophique ;
* la grande disparité de statuts et de moyens et donc une fragilité de positionnement des accompagnants spirituels ;
* la prise en charge interdisciplinaire qui se révèle de plus en plus indispensable et la recherche scientifique qui démontre la plus-value de l’accompagnement spirituel.

**En vue de** :

* porter, devant les acteurs politiques, le projet de reconnaissance de la profession des « accompagnateurs spirituels » (IFIC)
* réfléchir ensemble à notre pratique et aux compétences nécessaires pour être un acteur et interlocuteur reconnu dans le monde des soins
* créer un réseau pour mettre en commun les bonnes pratiques, les bases de données, la documentation...
* organiser des colloques et journées d’étude
* Contribuer, avec les opérateurs de formation, à la mise en place de parcours et de dispositifs cohérents par rapport au référentiel de compétences.

**L’association sera ce que nous en ferons… Pour qu’elle vive, nous comptons sur vous !**

Elle ne peut fonctionner qu’avec l’engagement et la contribution des accompagnants spirituels engagés sur le terrain. C’est pourquoi nous faisons appel à chacun de vous tant pour motiver vos collègues (bénévoles ou rémunérés) que pour vous engager à nos côtés.

**Concrètement : Intéressé.e.s ?**

Rejoignez-nous sans tarder en complétant le formulaire suivant : <https://forms.gle/KWw7QYxiegGwa2mA7>

Si vous éprouvez des difficultés dans l’utilisation de cette plateforme, vous pouvez également compléter le formulaire en annexe et l’envoyer ainsi que votre C.V. à l’adresse suivante : aspire.asbl@gmail.com

Un événement de lancement sera organisé le mercredi 15 octobre à Erpent. SAVE THE DATE !

Nous vous remercions pour votre attention et espérons le plaisir de collaborer avec vous dès que possible !

  

Marcela Lobo Bustamante Isabelle Braibant

Vice-Présidente Présidente

**Annexe 1: conditions et formalités d’adhésion**

1. **CONTEXTE**

L’art. 7 des statuts prévoit que

*Pour être membre effectif, il faut être actif, rémunéré et/ou volontaire, dans l’accompagnement spirituel et religieux dans le domaine des soins de santé et de l’aide sociale et répondre à des conditions de formation théologique et humaine ou de valorisation de l’expérience reconnues par le comité des adhésions de l’ASBL. (…)*

*Les membres sympathisants sont des personnes ne répondant pas, plus ou pas encore à ces conditions, mais susceptibles d’apporter leur contribution aux objectifs de l’association.*

*Les nouveaux membres effectifs et les nouveaux sympathisants sont admis par décision de l’AG sur proposition d’un comité des adhésions*

La présente note vise à spécifier les conditions d’adhésion comme membre effectif.

Elle part du principe que l’adhésion à l’association n’entraîne pas nécessairement reconnaissance d’une capacité à exercer la profession d’accompagnant spirituel, mais bien celle de contribuer à la reconnaissance de cette profession, tant par les institutions de soins que par les pouvoirs publics et autres autorités habilitées à la certification ou l’accréditation de cette fonction.

1. **DEFINITION DE L’ACTIVITE**

L’exigence d’une activité ne doit pas nécessairement être entendue comme l’exercice d’une activité d’accompagnement spirituel, mais bien liée à cet accompagnement, par exemple dans le domaine de la formation.

1. **CONDITIONS DE FORMATION OU DE VALORISATION DE L’EXPERIENCE**

La condition de formation minimale exigée correspond à un diplôme de bachelier.e, de préférence en sciences humaines, en théologie ou en philosophie ainsi qu’un certificat d’études théologiques et pastorales tel que CEP ou CEPT, une maîtrise en théologie ou en sciences religieuses étant considérée comme équivalente à cette dernière condition.

A défaut, une expérience peut être valorisée en fonction de sa nature, de son contexte et de sa durée.

1. **PROCEDURE**

Pour être admis comme membre, il est demandé de remplir le formulaire en annexe et un *curriculum vitae*, éventuellement complété par une lettre de motivation.

La demande doit être adressée à l’adresse suivante : *secrétariat@aaspire.be*

Elle sera transmise au comité des adhésions, qui la transmet à son tour à l’Assemblée générale. Celle-ci n’est pas tenue de motiver la décision prise.

**Annexe 2 : formulaire d’adhésion**

**Aspire : Formulaire de demande d’adhésion**

* Nom : ………………………………………………………………………………………………………………
* Prénom : ……………………………………………………………………………………………………………
* Date de naissance : ……………………………………………………………………………………………
* Adresse mail : ……………………………………………………………………………………………………
* Téléphone : …………………………………………………………………………………………………………
* Fonction : …………………………………………………………………………………………………………..
* Institution(s) : ………………………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………………………….

* CV (à annexer)
* Diocèse ou vicariat éventuel : ……………………………………………………………………………………………
* Lettre de mission éventuelle (à annexer)